



DÉCLARATION
D'ENGAGEMENT
DE CHARLEVOIX POUR
**UN FINANCEMENT
NOVATEUR DU
DÉVELOPPEMENT**

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE CHARLEVOIX POUR UN FINANCEMENT NOVATEUR DU DÉVELOPPEMENT

Nous, dirigeantes et dirigeants du G7, reconnaissons l'importance du financement public, et également de l'aide officielle au développement et de la mobilisation de ressources nationales à l'appui d'un développement durable. Nous reconnaissons également que les capitaux publics disponibles ne suffisent pas à soutenir la croissance économique et le développement durable requis pour œuvrer à l'éradication de la pauvreté partout dans le monde et à la matérialisation des aspirations énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le paysage du développement s'est transformé considérablement ces dernières années, et le G7 peut maintenant envisager de nouvelles mesures à l'échelle mondiale. En plus des ressources du secteur public et des solutions novatrices à l'appui du développement durable et de la croissance économique inclusive, nous assistons à l'émergence de nouvelles sources nationales et internationales de financement privé orientées en ce sens, et d'outils, de technologies et de nouvelles formes de partenariat, comme il est énoncé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Les pays du G7 versent la plus grande part de l'aide officielle au développement et détiennent aussi collectivement la majeure partie des capitaux privés. Nous avons donc l'occasion unique d'être des catalyseurs en proposant des solutions novatrices de financement du développement pour l'avenir, d'établir de nouvelles formes d'alliances et de mobiliser les contributions émanant des partenaires. Il est important que ces efforts ciblent les inégalités et renforcent notre prospérité commune, surtout pour les plus vulnérables, dans le but d'éradiquer la pauvreté et de parvenir à un développement durable.

Les nouveaux investissements en développement durable devraient contribuer à accroître la résilience globale et être complémentaires aux interventions d'aide humanitaire. La transparence et l'encouragement d'investissements en développement qui sont à la fois responsables, qui tiennent compte des différences entre les sexes et qui appuient les priorités de nos partenaires sont indispensables à l'instauration d'un développement durable. De plus, les entités bilatérales et multilatérales de développement devraient soutenir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes.

NOUS, DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS DU G7, PRENONS L'ENGAGEMENT DE PROMOUVOIR LE FINANCEMENT NOVATEUR DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

1. en appuyant des démarches novatrices de financement – financement collectif et mixte, outils d'atténuation des risques et partenariats d'investisseurs, entre autres – afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement durable et de favoriser la répartition des ressources. De telles démarches créeront des possibilités à l'appui d'une croissance économique qui profite à tout le monde, y compris aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Nous travaillerons à la mise

en œuvre des principes de financement mixte du Comité d'aide au développement de l'OCDE, en insistant sur l'importance de mécanismes de reddition de comptes plus transparents à l'égard des opérations de financement mixte;

2. en favorisant l'établissement de nouveaux partenariats de développement international et en appuyant des capacités permettant de mobiliser davantage de capitaux du secteur privé destinés au développement international durable, et ce, en prêtant une attention particulière à la croissance inclusive. Nous saluons les initiatives volontaires d'investisseurs institutionnels nationaux et internationaux, d'organisations philanthropiques et d'autres partenaires du secteur privé visant à favoriser des occasions de partenariats et à déterminer des avenues viables permettant d'accroître les investissements de qualité à long terme et de renforcer la mobilisation de ressources à l'appui du développement international;

3. en explorant les possibilités de rehausser la résilience économique des pays en développement vulnérables, et de réagir efficacement aux événements climatiques extrêmes et à d'autres risques. Nous continuerons d'appuyer les démarches novatrices de financement, notamment sous la forme de programmes d'assurance contre les risques, afin de renforcer la résilience des pays en développement vulnérables, ce qui inclut les petits États insulaires en développement, et de tirer parti des initiatives existantes du G7. Nous appuyons la prise en compte de solutions relatives à l'assurance et aux risques financiers et soulignons l'importance d'intégrer la dimension de l'égalité des sexes dans de telles initiatives;

4. en cherchant à renforcer la cueillette de données probantes à l'égard de l'engagement de fonds publics dans des démarches novatrices de financement, en prenant en compte de la perspective de l'égalité des sexes, et en appuyant la poursuite des efforts axés sur la mobilisation de ressources nationales. Nous nous efforçons d'appuyer des régimes fiscaux et des systèmes bancaires et financiers efficaces. Nous exhortons les banques multilatérales de développement à travailler plus étroitement avec les marchés financiers nationaux et à utiliser les monnaies locales, dans la mesure du possible, afin de bâtir des marchés locaux;

5. en affirmant que les institutions bilatérales de financement du développement sont des acteurs importants pour mobiliser – et non déplacer – le financement privé à l'appui des résultats de développement durable, et pour soutenir les infrastructures et les projets de qualité. Nous appuyons la création d'un ensemble de principes de haut niveau en matière de financement du développement. Nous travaillerons pour veiller au respect de pratiques exemplaires internationales, ce qui inclut la transparence, la primauté du droit, la bonne gouvernance organisationnelle, les droits de la personne et des travailleurs, les normes environnementales et sociales, l'efficacité économique dans l'optique des coûts du cycle de vie, la résilience face aux risques que constituent notamment les désastres naturels, l'attraction de nouvelles industries et d'investissements privés, le transfert de connaissances et de compétences, l'utilisation ouverte et non exclusive des infrastructures et le financement durable et responsable destiné aux pays bénéficiaires.

6. En reconnaissant que l'accès aux capitaux est un important outil de contribution à une autonomisation économique accrue des femmes. Nous saluons l'initiative d'un groupe d'IFD de

s'engager à mobiliser trois milliards de dollars américains, principalement auprès de sources privées, à l'appui d'activités commerciales qui seront porteuses d'opportunités pour les femmes des pays en développement au chapitre du leadership, de l'accès à des emplois de qualité, à du financement et à du soutien à l'entrepreneuriat, ainsi qu'à des produits et services, autant d'aspects qui contribuent à accroître la participation économique et l'accessibilité pour les femmes;

7. en appuyant les programmes de financement du développement orientés vers l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes, tout en favorisant la prospérité et la stabilité économiques propices à un renforcement mutuel des pays partenaires, notamment par l'accès à des capitaux et à des emplois ou par le truchement de compétences et de services qui génèrent de nouvelles possibilités économiques pour les femmes.